Belgique : Véronique a envoyé 65.000 euros à son fils djihadiste, Sammy Djedou, impliqué dans les attentats du 13-Novembre… La justice belge très clémente avec elle

26/12/2021 à 18h58



Véronique a envoyé 65 000 euros à Sammy Djedou. De Syrie, il contribuera aux attentats de Paris.

Quoi de plus naturel pour une mère que d'aider un enfant majeur en difficulté qui la sollicite financièrement ? Ce réflexe a valu à une Bruxelloise, Véronique, 71 ans, de se retrouver devant le tribunal correctionnel pour financement du terrorisme.

Le tribunal, qui a rendu jeudi son jugement a été clément. Il lui a octroyé la suspension du prononcé.

(…) Dhnet.be

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a énoncé jeudi en début d'après-midi une suspension du prononcé sans peine pendant trois ans à l'encontre de Véronique, une Bruxelloise de 71 ans, poursuivie pour financement du terrorisme.

Elle avait envoyé un peu plus de 65.500 euros en plusieurs opérations à son fils parti combattre en Syrie au sein d'un groupe djihadiste.

Ce jugement reconnaît une culpabilité, mais sans y adjoindre de peine tant qu'aucune autre infraction n'est commise pendant trois ans.

Le fils de Véronique, Sammy Djedou, né en 1989, est mort le 4 décembre 2016. Il a été tué par un tir de drone américain à Raqqa, la «capitale» de l'État islamique (EI). Cette décision a été motivée par ses relations de proximité avec Al-Adnani, porte-parole haut placé dans la hiérarchie de l'EI. Il aurait aussi fréquenté des personnes impliquées de près dans l'organisation des attentats en Belgique et en France.

D'autres parents avaient également envoyé de l'argent à leurs enfants, mais jamais autant. Les sommes se comptaient plutôt en centaines d'euros.

L'argent de Véronique a dû passer via des collecteurs de l'EI (État Islamique), étant donné que les relations bancaires étaient alors coupées avec la Syrie. Il provenait d'un héritage.

Sudinfo.be

Merci à **Julien Collin**